

Grenoble, le 1^{er} juillet 2013

Monsieur Michel ISSINDOU,
Président du SMTC
Immeuble Le Forum, 3 rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 1

Objet : demande de maintien de la desserte du square Docteur Martin par la ligne 41

Monsieur le Président,

nous venons d'apprendre que le SMTC a décidé de limiter le parcours de la ligne 41 en déplaçant le terminus du square Docteur Martin à la Place Verdun le 1er septembre 2013. Ce choix nous surprend d'abord puisqu'il n'a pas été présenté le 2 mai dernier au comité de lignes SMTC du secteur Est.

Par ailleurs, la ligne 41 est la ligne structurante du réseau TAG sur la rive gauche du Grésivaudan. Elle transporte 4500 voyageurs par jour, dont une fraction significative monte ou descend à l'arrêt square Docteur Martin, plus proche de l'hyper-centre de Grenoble.

Les difficultés de circulation autour du square Docteur Martin ne constituent pas une bonne raison pour raccourcir la ligne. Au contraire, les conditions de circulation de la ligne 41 peuvent et doivent être améliorées pour gagner en productivité et en attractivité. Nous vous avons déjà écrit il y a un an (le 2 juillet 2012) pour demander un certain nombre de mesures relativement simples. Parmi elles, le changement du sens de rotation entre la place de l'Etoile et le square Docteur Martin qui réduirait de 3 à 1 le nombre de tourne à gauche.

Si le réaménagement de la place de l'Etoile prévu par la ville de Grenoble ne permet plus le passage de la ligne 41 et son terminus square Docteur Martin, un autre terminus doit être recherché pour cette ligne, mais après avoir traversé l'hyper-centre de Grenoble. L'ADTC vous demande d'étudier la possibilité de fixer le terminus rue de Belgrade (Trois Dauphins) ou cours Lafontaine ou place Championnet (avec régulation place Marval ou rue Paul Dijon).

En revanche, ramener le terminus à la place Verdun éloignerait les usagers du centre piétonnier de Grenoble, du lycée Champollion et de la caserne de Bonne. Les correspondances seraient rompues avec les lignes Chrono, 13, 17 et 34. Pour beaucoup de Grenoblois, l'accès en transports en commun à la clinique Belledonne, à la zone commerciale de Saint Martin d'Hères Champ Roman et à Ikea serait rendu plus difficile. Le SMTC s'attend bien à ce que les usagers soient hostiles à ce changement puisqu'il ne l'a pas mentionné lors du comité de ligne du 2 mai 2013 à la mairie de Saint Martin d'Hères.

L'expérience des lignes 21 et 23, qui ont perdu la moitié de leurs usagers quand leur terminus a été déplacé du square Docteur Martin à la place Verdun et à l'arrêt Neyrpic Belledonne montre que ce type de mesure décourage une fraction importante d'usagers, incitant certains d'entre eux à reprendre leur voiture. Est-ce le but recherché ? En quoi les habitants et les commerçants du centre-ville y gagneraient-ils ?

Nous sommes donc opposés à cette mesure préparée en catimini et contraire aux orientations du PDU et du SCoT. Dans l'intérêt des usagers, des habitants et des commerçants de Grenoble, nous demandons que d'une façon ou d'une autre la ligne 41 desserve l'hyper-centre de Grenoble.

Dans l'espoir d'une réponse rapide et favorable, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Monique GIROUD
Présidente

Copie :

Michel DESTOT, député-maire de Grenoble
Gilles MOULIN, maire de Murianette
René PROBY, maire de Saint Martin d'Hères
Michel SAVIN, sénateur-maire de Domène
Pierre VERRI, maire de Gières

Jean-Paul BASSALER, CCI de Grenoble
Christian HOFFMANN, président de l'Association des Unions Commerciales de Grenoble
Catherine ARNOUX, directrice d'IKEA Grenoble